

Golbey, le 14 septembre 2020

A l'attention de Mesdames, Messieurs les
Présidents des Clubs cyclistes vosgiens

Objet : sentier piétonnier circulaire de Bouzey

Madame, Monsieur,

La Communauté d'Agglomération d'Epinal a été récemment interpellée par des usagers piétonniers du sentier de 7 km du tour de Bouzey qui rapportaient une fréquentation régulière et en hausse de cyclistes sur ce même parcours.

La bonne utilisation de ce sentier piéton relève surtout du savoir-vivre ensemble de ses usagers.

Malheureusement, vu l'augmentation de ces conflits d'usage, je tiens à rappeler à chaque responsable de club cycliste que ce sentier est réservé uniquement aux piétons depuis sa conception.

Le principal enjeu lors de l'aménagement de ce sentier il y a 10 ans a été de faire face à la très faible largeur des berges. La technique de tunage bois a été retenue pour élargir et sécuriser le sentier entre berges et route.

Pour des raisons réglementaires, la piste en terre du Valtin est donc prévue uniquement pour les piétons, les poussettes ou les personnes en fauteuil.

Seule la forêt d'Ambafosse est accessible car elle offre une piste plus large pour concilier tous les usages.

La Maison du Vélo de Bouzey fait surtout la promotion des nombreuses pistes VTT du secteur (Comtesse, forts, roches d'olima, source de l'Avière...), et son emplacement est intéressant à proximité de la véloroute Voie Bleue le long du Canal (possibilité de louer des vélos à Bouzey pour aller sur cette véloroute jusqu'au Port d'Epinal, à Socourt ou à Fontenoy-le-Château).

La Maison du Vélo est une halte pour les cyclistes, elle dispose d'ailleurs de nombreux racks à vélos pour permettre aux cyclistes de poser leurs vélos, et de faire une promenade à pied à Bouzey.

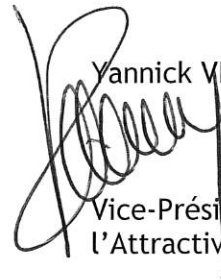
.../...

Nous venons de réaliser une nouvelle passerelle, route du Rivage à Sanchev, et allons prochainement la doter de panneaux réglementaires interdisant les vélos.

Je vous remercie d'avance de votre compréhension et de votre appui pour transmettre ces informations à vos responsables de sorties cyclistes sur le secteur de Bouzey, afin de respecter les spécificités du site.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Bien à vous



Yannick VILLEMIN

Vice-Président en charge de
l'Attractivité et du Tourisme